



ESSOR

ASSOCIATION

Siège social : 92 Rue de la Reine Astrid - 59700 MARCQ EN BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024



ESSOR

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'association ESSOR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESSOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables



appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 20 juin 2025

Le commissaire aux comptes

ORFIS

DocuSigned by:

2A69823923224DF...

Valérie MALNOY

Association ESSOR

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Renvoi	Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		26 249	26 249	0	805
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 759	4 759	0	339
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	2.1	31 008	31 008	0	1 144
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2.2	314 742		314 742	229 988
Autres	2.3	5 840 314		5 840 314	8 686 121
Valeurs mobilières de placement					
				0	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2.4	908 492		908 492	831 732
Charges constatées d'avance		9 281		9 281	9 277
Total I	Total II	7 072 829	0	7 072 829	9 757 119
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		7 103 837	31 008	7 072 829	9 758 263

Association ESSOR

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Renvoi	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		442 064	442 064
Réserves pour projet de l'entité		15 347	
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		16 241	15 347
Situation nette (sous total)		473 652	457 411
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Provisions réglementées			
Total I	3.1	473 652	457 411
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	3.2	6 379 681	9 153 452
Total II		6 379 681	9 153 452
PROVISIONS			
Total III			
Fonds dédiés			
Total III bis			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3.3	8 829	14 247
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	3.3	201 263	133 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		9 408	0
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		219 500	147 400
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)		7 072 829	9 758 263

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1 (Pro forma)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	977 328	4 245 736
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible		
Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>	89 037
	<i>Mécénats</i>	
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	
Contributions financières	792 898	860 913
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	8 875 622	7 722 147
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		
Transferts de charges		
Total I	10 700 146	12 917 833
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 655	6 966
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 331 801	2 307 314
Aides financières	1 001 005	737 539
Impôts, taxes et versements assimilés	55 140	52 001
Salaires et traitements	1 072 564	937 617
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 144	773
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	6 232 842	8 875 622
Autres charges	0	0
Aides financières		
Autres charges	-2	-3
Total des charges affectées aux programmes		
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES		
SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES		
Total II	10 700 150	12 917 829
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-4	4

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 241	931
Total III	16 241	931
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	16 241	931
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	16 237	935
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	10 716 387	11 384 497
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	10 700 150	11 383 569
EXCEDENT OU DEFICIT	16 237	928
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	5 700 1 200 5 250	9 000 1 200 5 500
TOTAL	12 150	15 700

ASSOCIATION ESSOR

ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association mène, en partenariat avec des ONG et associations locales, des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et protection sociale dans 5 pays d'intervention : Mozambique, Tchad, Congo, Brésil et Guinée Bissau, en France également avec des actions ECSI - Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - auprès d'enfants, de jeunes et du grand public de la Région Hauts-de France.

L'association est composée d'une équipe salariée au siège, de Responsables de projets expatriés et de bénévoles qui contribuent à la bonne mise en œuvre des projets de l'association.

L'association est soutenue financièrement par des institutions nationales, européennes, des collectivités locales, des fondations, des entreprises et des particuliers.

L'association n'ayant pas la vocation à agir seule sur le terrain, l'action conjointe avec les partenaires locaux fait partie intégrante de son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet de procéder à un transfert de compétences tant au niveau technique que financier, la gestion des fonds par les partenaires locaux sous contrôle rapproché de l'association est donc un processus normal.

1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

1.1. Autres règles et méthodes

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

1.2. Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2024 : 156 830 €.

1.4. Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner.

1.4. Évènements postérieurs à la clôture

Non applicable.

1.5. Engagement hors bilan

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2024, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 57 974 € (valorisation inchangée à celle du 31/12/2023).

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode prospective
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 3,40 %.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Âge de départ à la retraite fixé à 64 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

Une partie de l'engagement est externalisée auprès d'une compagnie d'assurance à hauteur de 25 150€.

1.6 Contributions volontaires

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en Euros)
Avocat indépendant	Conseils Juridiques	2 jours	1 200
Bénévoles	Mise sous pli Nouvelles, tenue stand Forums (marché de Noël, catch impro...)	8 jours	2 000
	Réunions Essor		
	Rencontre pour Stratégie / Conseil (Président) et Membres CA	5 jours	1 250
	Appui Hébergement pour équipe expatriée	12 jours	500
Bénévoles / Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	Interventions, outils pédagogiques, animations ateliers pendant les portes ouvertes	6 jours	1 500
Imprimerie IDC	Nouvelles		1 500
Paroisse St Paul	Prêt Grande Salle (pour vente créateurs et Semaine essor)		3 500
Don Equipements	Armoires, porte vélo, jouets, fournitures etc...		600
Cap Micro	Maintenance informatique		100
Total		33 Jours	12 150

Compte tenu des faibles montants des contributions volontaires, l'association a décidé de ne pas les comptabiliser.

1.7 Effectifs

Effectif Total (salariés)	24
• Cadres	10
• Employés	14
• Volontaires (VSI)	4

1.8 Frais de structure

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 14% sur l'exercice 2024, contre 10% lors de l'exercice précédent.

1.9 Honoraires du commissaire aux comptes

Au 31 décembre 2024, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 9 486 € TTC.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/23	Acquisitions	Diminutions	31/12/24
Corporelles	4 759			4 759
Incorporelles	26 249			26 249
TOTAL	31 008			31 008

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/23	Augmentations	Diminutions	31/12/24
Corporelles	4 420	339		4 759
Incorporelles	25 444	805		26 249
TOTAL	29 864	1 144		31 008

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique :	linéaire 3 ans.
Installation/Agencet/Aménagt :	linéaire 10 ans.

2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Cf. §3.2

2.3 AUTRES CREANCES

Le total des autres créances se compose comme suit :

Débiteurs divers :	161 785 €
subventions à recevoir (détail ci-dessous) :	5 678 529 €
Total	5 840 314 €

	31/12/2024
Restant à recevoir nouvelles subventions pluriannuelles octroyées en 2024	531 250 €
Restant à recevoir subventions pluriannuelles des années antérieures	5 147 279 €
TOTAL	5 678 529 €

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2024	A recevoir en 2025	A recevoir à partir de 2026
JED	2 236 210	2 236 210	
CONGO UE 2	523 276	332 028	191 248
GB AGRI	110 000	110 000	
RELIEEF	1 377 793	475 880	901 913
F2I2	900 000	900 000	
CPEEA2	531 250		531 250
TOTAL	5 678 529	4 054 118	1 624 411

Au 31.12.2024, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 5 678 529 € (cf. annexe 2) dont 531 250 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2024.

Au 31.12.2024, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 5 147 279 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

2.4 DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2024.

	2024	2023
Disponibilités Siège (banque)	734 035	524 673
CIC (Compte Courant Essor)	135 747	92 247
CIC (Compte Courant Subv. Moz)	0	9 839
CIC (Compte Courant Jed)	1 869	1 154
CIC Compte Epargne	596 419	421 433
Disponibilités Siège (caisse)	2 469	2 544
Caisse dollars	101	101
Caisse Euros	1 174	1 577
Caisse Reais	37	30
Caisse Mécicais	410	380
Caisse CFA (Guinée Bissau)	35	193
Caisse CFA (Tchad & Congo)	651	202
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)	61	61
Autres Disponibilités		
Projets	146 839	281 765
Disponibilités Projets (banques)	142 217	276 861
Disponibilités Projets (caisses)	4 622	4 904
Contrat Assurance Vie	25 150	22 750
Total Disponibilités	908 492	831 732

3. INFORMATION SUR LE PASSIF

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								-
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	442 064				-			442 064
Réserves affectées pour projets		15 347						
Report à nouveau						-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	15 347	[15 347]		16 241		-		16 241
								-
Dotations consommables								-
Subventions d'investissement						-		-
Provisions réglementées								
TOTAL	457 411		-	16 241	-	-	-	458 305

Tableau de l'article 432-22 à utiliser à la place de celui de l'article 431-5 dans le cas où l'association fait appel à la générosité du public

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en totalité en réserves affectées pour projets (soit 15 347 €).

3.2 FONDS REPORTES ET DEDIES

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme.

Conformément au règlement 2018-06, le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au passif du bilan dans la rubrique Fonds reportés et dédiés.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Le détail des créances et dettes des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus et à recevoir	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BRESIL				
BUREAU BRESIL 2	568 774	591 295		22 521
STIMULATION PRECOCE	72 617	67 580	5 037	
CMDCA 3	8 820	8 820		
FCIL	26 175	26 175		
ITAU CG	41 063	41 063		
OCUPA MANA	1 151	1 151		
ABRINQ	20 622	20 622		
MOZAMBIQUE				
BUREAU MOZAMBIQUE	231 813	262 503		30 691
TCHAD				
BUREAU TCHAD	74 367	77 925		3 558
JED TCHAD	5 000 315	2 888 332	2 111 983	
PEA TCHAD	0	7 403		7 403
GUINEE BISSAU				
UE GB AGRI	1 176 015	1 140 259	35 757	
CONGO				
CONGO UE 2	1 050 159	586 826	463 334	
BUREAU CONGO	753	12 600		11 847
RELIEEF	1 750 000	395 839	1 354 161	
MULTIPAYS				
CP EEA	1 563 414	1 653 596		90 182
MULTIPAYS BIOSP 2	1 138 588	1 168 767		30 180
MULTIPAYS RURAL 4	1 048 499	1 137 465		88 966
F2I 2	2 131 828	1 134 544	997 284	
CP EEA 2	1 213 848	332 551	881 297	
AUTRES				
BUREAU Portugal	0	18 741		18 741
PÔLE FORMATION	16 695	23 080		6 385
FRIO	10 080	0	10 080	
s/total	17 145 596	15 597 137	5 858 933	310 474
Ressources sur Fonds Privés à affecter	373 909	4 269	373 909	4 269
TOTAL	17 519 505	11 601 406	6 232 842	314 743

Les variations des dépenses entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024 est donnée en annexe 2 par programme.

a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2024 :

STIMULATION PRECOCE : Le solde de 5 037 € couvrira des dépenses à engager en 2025.

JED TCHAD : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 2 111 983 € couvrira des dépenses à engager entre 2025 et 2026.

UE GB AGRI : Le programme a démarré en janvier 2020. Le solde de 35 757 € couvrira des dépenses à engager en 2025.

CONGO UE 2 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 463 334 € couvrira des dépenses à engager entre 2025 et 2026.

RELIEEF : Le programme a démarré en avril 2023. Le solde de 1 354 161 € couvrira des dépenses à engager entre 2025 et 2028.

F2I 2 : Le programme a démarré en décembre 2023. Le solde de 997 284 € couvrira des dépenses à engager entre 2025 et 2026.

CPEEA2 : Le programme a démarré en juillet 2024. Le solde de 881 297 € couvrira des dépenses à engager en 2025 et 2026.

FRIO : Le programme a démarré en septembre 2024. Le solde de 10 080 € couvrira des dépenses à engager en 2025.

b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 22 521 € sera couverte par des fonds propres courant 2025.

BUREAU MOZAMBIQUE : La créance de 30 691 € sera couverte par des fonds propres courant 2025.

BUREAU TCHAD : La créance de 3 558 € sera couverte par des fonds propres courant 2025.

PEA TCHAD : La créance de 7 403 € sera couverte par des fonds AFD courant 2025.

BUREAU CONGO : La créance de 11 847 € sera couverte par des fonds propres courant 2025.

CPEEA : Le programme s'est terminé en juin 2024. La créance de 90 182 € sera transférée sur la phase suivante CPEEA 2.

MULTIPAYS BIOSP 2 : Le programme a démarré en 2022. La créance de 30 180 € sera couverte par des fonds privés courant 2025.

MULTIPAYS RURAL 4 : La créance de 88 966 € sera couverte par des fonds privés courant 2025.

BUREAU PORTUGAL : La créance de 18 741 € sera couverte par des fonds propres courant 2025.

POLE FORMATION : La créance de 6 385 € sera couverte par les recettes des prestations qui seront versées en 2025.

Projets Clôturés en 2024

F2I : Le projet s'est terminé en novembre 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

BAB AL AMAL : Le projet s'est terminé en mars 2022, les dernières opérations comptables ont été réalisées en 2024.

CMDCA 2 : Le projet s'est terminé courant 2024, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

3.3 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES & DETTES FISCALES ET SOCIALES

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

REMARQUES PRELIMINAIRES

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat ne distingue pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Conformément au règlement 2018-06, les ressources sont désormais distinguées par tiers financeur.

4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 1 743 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice :	4 661 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/24 :	5 678 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/23 :	<8 596> K€

Détail des Financeurs

• Union Européenne	343 167 €
• AFD	3 470 944 €
• Organisations internationales	116 287 €
• Autres ONG et Fondations	659 616 €
• Particuliers / Entreprises	54 298 €
• Collectivités locales	300 €
• Vente Prestations	16 695 €

Total Subventions / Dons encaissés 4 661 307 €

4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 315 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §3.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les dépenses concernées feront l'objet d'une couverture par des financements ultérieurs ou par une couverture des fonds propres de l'association.

4.3 UTILISATION DES FONDS DEDIES

L'utilisation des fonds dédiés correspond au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention lors de la clôture précédente. Ces fonds ont été utilisés sur les actions des programmes au cours de l'exercice courant.

Le montant de fonds dédiés utilisé sur l'exercice s'élève à 8 875 622 € (hors disponibilités terrain)

Conformément au règlement 2018-06, ce montant est comptabilisé en produits d'exploitation.

4.4 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 6 232 842 € (hors disponibilités terrains) et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes".
(cf.§ 3.2).

Conformément au règlement 2018-06, ce montant a été reclassé en Report en fonds dédiés dans la catégorie des charges d'exploitation.

4.5 RESULTAT DE L'EXERCICE

L'excédent de l'exercice généré par l'association se compose des postes suivants :

4.4.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

Les produits et charges de gestion courante s'élève à 4 €.

4.4.2 TRANSFERT DE CHARGES

Néant.

4.4.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	16 241 €
Soit un résultat financier de :	16 241 €

ANNEXE 1

ESSOR - DEPENSES/AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/23		DEPENSES 2024		CUMUL DEPENSES AU 31/12/24 TOUTS PROGRAMMES	
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS
LANGEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	4 269	0
BRESIL						
BUREAU BRESIL 2	552 924	16 918	21 455	0	574 379	16 918
STIMULATION PRECODE	58 325	1 141	8 115	0	66 440	1 141
CMDCA 2	11 757	0	347	0	12 104	0
CMDCA 3	8 820	0	0	0	8 820	0
FCIL	18 269	0	7 906	0	26 175	0
ITAU CG	39 772	0	1 291	0	41 063	0
OCUPA MANA	1 151	0	0	0	1 151	0
ABRINQ	0	0	20 622	0	20 622	0
MOZAMBIQUE						
BUREAU MOZAMBIQUE	231 342	16 177	14 984	0	246 326	16 177
TCHAD						
BAB AL AMAL	3 331 785	635 466	41 883	0	3 373 668	635 466
BUREAU TCHAD	53 756	209	23 980	0	77 716	209
JED TCHAD	1 502 893	205 360	1 053 777	126 302	2 556 670	331 662
PEA TCHAD	0	0	6 577	826	6 577	826
GUINEE BISSAU						
UE GB ARI	830 678	128 337	227 575	-46 330	1 058 253	82 007
CONGO						
CONGO UE 2	224 300	61 810	238 908	61 810	463 208	123 620
BUREAU CONGO	753	0	11 846	0	12 599	0
RELIEEF	95 163	47 867	200 272	52 537	295 435	100 404
MULTIPAYS						
F21	2 247 528	972 459	-254 402	8 136	1 993 126	980 595
CP EEA	877 650	504 673	185 781	85 492	1 063 431	590 165
CP EEA 2	0	0	143 198	189 353	143 198	189 353
MULTIPAYS BIOSP 2	410 446	264 531	384 488	109 302	794 934	373 833
MULTIPAYS RURAL 4	393 214	274 192	274 844	195 215	668 058	469 407
F21 2	86 338	10 654	893 003	144 549	979 341	155 203
AUTRES						
BUREAU Portugal	6 012	26	12 702	0	18 714	26
POLE FORMATION	0	2 098	10 229	10 753	10 229	12 851
TOTAL	10 987 144	3 141 917	3 529 362	937 945	14 516 507	4 079 863
Total	14 129 062		4 467 307		18 596 370	

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié
dépendances de fonctionnement et charges personnes expatriées
TOTAL dépenses de l'exercice

3 123 992
1 343 315
4 467 307

Le total des dépenses 2024 "trais terrain" et "tr.struct.indirects" ne correspondent pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

Cumul dépenses		cumul dépenses	
2024 tous pignes		2024 pignes non soldés	
4 269		4 269	
591 295		591 295	
67 580		67 580	
12 104		0	
8 820		0	
26 175		26 175	
41 063		41 063	
1 151		1 151	
20 622		20 622	
262 503		262 503	
4 009 134		0	
77 925		77 925	
2 888 332		2 888 332	
7 403		7 403	
1 140 259		1 140 259	
586 826		586 826	
12 600		12 600	
395 839		395 839	
2 973 721		0	
1 653 596		1 653 596	
332 551		332 551	
1 168 767		1 168 767	
1 137 465		1 137 465	
1 134 544		1 134 544	
18 741		18 741	
23 080		23 080	
18 596 370		11 592 586	

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/23	Dont subventions perçues avant début du programme	Dont subventions restant à recevoir 2023	Subventions et dons 2024 encaissés	Subventions restant à recevoir 2024	Subventions perçues avant début du programme	Dons et subventions reçus avant le 01/01/23 affectés aux programmes en 2024		Cumul subventions et dons programmes 31/12/2024 1+2+3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programmes (subventions - dépenses)	Dépenses à supporter subventions accordées	Subventions à supporter dépenses engagées
SUBV.DONS SANS AFFECT.	1	189 109		19 623			82 925		291 657	0	291 657	291 657	
REC.MALING SANS AFFECT.		44 575		34 005					78 580	0	78 580	78 580	
CARTES DE VOEUX		3 666							3 672	0	3 672	3 672	
LANCEMENT NOUVEAU PROG.		0							0	4 269	-4 269		4 269
BRESIL													
BUREAU BRESIL 2		559 012		9 762					568 774	591 295	-22 521		22 521
STIMULATION PRECOCE		67 110					5 507		72 617	67 560	5 037	5 037	
CMDCA 3		8 820							8 820	8 820	0		
FCIL		18 269		7 906					26 175	26 175	0		
ITAU CG		39 772		1 261					41 063	41 063	0		
OCCUPA MANA		1 151							1 151	1 151	0		
ABRINO		0		20 622					20 622	20 622	0		
MOZAMBIQUE													
BUREAU MOZAMBIQUE		230 015					1 799		231 813	262 503	-30 691		30 691
TCHAD													
BUREAU TCHAD		53 508		553			20 307		74 367	77 925	-3 558		3 558
JED TCHAD		5 000 315		1 163 790	2 236 210				5 000 315	2 888 332	2 111 983	2 111 983	
PEA TCHAD									0	7 403	-7 403		7 403
GUINEE BISSAU													
UE GB AGRI		1 078 218		188 132	122 693	110 000	53 236		1 176 015	1 140 259	35 757	35 757	
CONGO													
CONGO UE 2		1 050 152		788 310	265 040	523 276			1 050 159	586 826	463 334	463 334	
BUREAU CONGO		753							753	12 600	-11 847		11 847
RELIEEF		1 750 000		1 455 253	77 460	1 377 793			1 750 000	395 839	1 354 161	1 354 161	
MULTIPAYS													
CP EEA		1 497 951		91 221			-25 758	25 758	1 563 414	1 653 596	-90 182		90 182
MULTIPAYS BIOSP 2		1 006 045		400 000	532 543		-53 960	53 960	1 138 588	1 168 767	-30 180		30 180
MULTIPAYS RURAL 4		1 020 302		400 000	482 168				1 048 499	1 137 465	-88 966		88 966
F2I 2		1 969 812		1 960 000	1 121 573	900 000	100 444	100 444	2 131 828	1 134 544	997 284	997 284	
CP EEA 2		0		662 598		531 250	20 000		1 213 848	332 551	881 297	881 297	
AUTRES													
BUREAU Portugal		0							0	18 741	-18 741		18 741
POL.E FORMATION		0		16 695					16 695	23 060	-6 365		6 365
FRIO		0		10 080					10 080	0	10 080	10 080	
s/total	15 588 555	0	8 591 695	4 639 619	5 678 529	0	204 500	79 718	284 218	11 601 406	5 918 099	6 232 841	314 742

Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2024

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/23	Dont subventions perçues avant début du programme	Dont subventions restant à recevoir 2023	Subventions et dons 2024 encaissés	Subventions restant à recevoir 2024	Subventions perçues avant début du programme	Dons et subventions reçus avant le 01/01/23 affectés aux programmes en 2024		Cumul subventions et dons programmes 31/12/2024 1+2+3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programmes (subventions - dépenses)	Dépenses à supporter subventions accordées	Subventions à supporter dépenses engagées
F2I	1	3 027 258	4 433	21 341			-70 444	70 444	2 973 721	2 973 721	0		0
BAB AL ANAL		4 143 190					-134 056	134 056	4 009 134	4 009 134	0		
CMDCA 2		11 757		347					12 104	12 104	0		
s/total	7 182 205	0	4 433	21 688	0	0	-204 500	204 500	6 994 959	6 994 960	0	0	0
TOTAL GENERAL	22 770 760	0	8 596 128	4 661 307	5 678 529	0	0	284 218	284 218	18 596 365	5 918 099	6 232 842	314 742

Montant total encaissé en 2024	4 661 307
Montant total net à recevoir 2024	-2 917 599
Financements programmes reçus	1 743 708

Annexe 3

Exercice : 2024

PROJET	JOURNAL	MONNAIE LOCALE		TAUX DE CHANGE	EUROS	CUMUL PAR PROJET
CPEEA	BANQUE BEIRA	166 435,37	MTN	66,8446952	2 489,88	
	CAISSE BEIRA	11 285,59	MTN	66,8446952	168,83	
	BANQUE BISSAU	31 893,00	CFA	655,957	48,62	
	CAISSE BISSAU	106 525,00	CFA	655,957	162,40	
	BANQUE BRESIL	106 373,64	REAIS	5,878155831	18 096,43	
	CAISSE BRESIL	1 034,35	REAIS	5,878155831	175,97	
	BANQUE MAPUTO	138 577,43	MTN	65,89323193	2 103,06	
	CAISSE MAPUTO	1 371,00	MTN	65,89323193	20,81	
	BANQUE TCHAD	5 606 713,00	CFA	655,957	8 547,38	
	CAISSE TCHAD	27 315,00	CFA	655,957	41,64	
						31 855,01
JED	BANQUE N'DJAMENA	4 765 036,00	CFA	655,957	7 264,25	
	CAISSE N'DJAMENA	4 816,00	CFA	655,957	7,34	
	BANQUE MOUNDOU	942 063,00	CFA	655,957	1 436,17	
	CAISSE MOUNDOU	550 396,00	CFA	655,957	839,07	
	BANQUE SARH	2 283 457,00	CFA	656,957	3 475,81	
	CAISSE SARH	8 434,00	CFA	657,957	12,82	
	BANQUE BONGOR	3 132 724,00	CFA	655,957	4 775,81	
	CAISSE BONGOR	79 662,00	CFA	655,957	121,44	
						17 932,71
BUREAU BRESIL	BANQUE	46 478,57	REAIS	5,62932123	8 256,51	
	CAISSE	316,27	REAIS	5,62932123	56,18	
						8 312,70
BUREAU Portugal	BANQUE				1 028,87	1 028,87
BUREAU TCHAD	BANQUE	1 199 666,00	CFA	655,957	1 828,88	
	CAISSE	121 564,00	CFA	655,957	185,32	
						2 014,20
BUREAU MOZ	BANQUE	92 798,51	MTN	66,95624839	1 385,96	
	CAISSE	21 904,00	MTN	66,95624839	327,14	
						1 713,10
MP BIOSP 2	BANQUE BEIRA	129 161,17	MTN	67,73879068	1 906,75	
	CAISSE BEIRA	210,30	MTN	67,73879068	3,10	
	BANQUE MAPUTO	188 146,59	MTN	67,79561944	2 775,20	
	CAISSE MAPUTO	6 879,94	MTN	67,79561944	101,48	
	BANQUE BISSAU	1 921 929,00	CFA	655,957	2 929,96	
	CAISSE BISSAU	556 150,00	CFA	655,957	847,85	
	COMPTE N'DJAMENA	563 216,00	CFA	655,957	858,62	
	CAISSE N'DJAMENA	42 460,00	CFA	655,957	64,73	
	BANQUE BONGOR	394 461,00	CFA	655,957	601,35	
	CAISSE BONGOR	41 750,00	CFA	655,957	63,65	
						10 152,69
F2I2	BANQUE BEIRA	25 158,43	MTN	67,72309172	371,49	
	CAISSE BEIRA	309,00	MTN	67,72309172	4,56	
	BANQUE BRESIL	93 484,60	REAIS	5,865004132	15 939,39	
	CAISSE BRESIL	1 492,33	REAIS	5,865004132	254,45	
	BANQUE BISSAU	5 379 625,00	CFA	655,957	8 201,19	
	CAISSE BISSAU	326 800,00	CFA	655,957	498,20	
	BANQUE MAPUTO	164 703,73	MTN	68,36634081	2 409,13	
	CAISSE MAPUTO	8 232,00	MTN	68,36634081	120,41	
						27 798,82
UE AGRI GB	BANQUE	4 173 979,00	CFA	655,957	6 363,19	
	CAISSE	30 350,00	CFA	655,957	46,27	
						6 409,46
MPAGRI 4	BANQUE CONGO	176 983,00	CFA	655,957	269,81	
	CAISSE CONGO	159 345,00	CFA	655,957	242,92	
						512,73
UE CONGO 2 / RELIEEF	BANQUE BRAZZAVILLE	8 382 202,00	CFA	655,957	12 778,58	
	CAISSE BRAZZAVILLE	132 997,00	CFA	655,957	202,75	
	BANQUE POINTE NOIRE	17 103 995,00	CFA	655,957	26 074,87	
	CAISSE POINTE NOIRE	34 248,00	CFA	655,957	52,21	
						26 127,08

TOTAL

146 838,72

Annexe 4

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE	A L'OUVERTURE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
subventions publiques						0	
subventions européennes						0	
subventions internationales						0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
fonds associatifs français						0	
collaboration industrielle						0	
fonds divers						0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
dons manuels et donations						0	
mécénat						0	
TOTAL	9 383 440	0	0	0	0	6 694 423	0

Fonds dédiés	9 153 452					6 379 681
Créances clients, usagers et comptes rattachés	229 988					314 742
TOTAL EN NET	9 383 440					6 694 423

Annexe 5

ORIGINE DES RECETTES ENCAISSEES ESSOR

ORIGINE	2022		2023		2024	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Union Européenne	644 885	11,98%	166 145	8,62%	343 167	7,31%
Etat français (AFD / Ambassades)	3 400 000	63,14%	774 747	40,18%	3 470 944	73,89%
Collectivités locales	800	0,01%	650	0,03%	300	0,01%
Organisations Internationales	450 951	8,37%	135 534	7,03%	116 287	2,48%
ONG et fondations	682 023	12,67%	724 729	37,59%	659 616	14,04%
Dont :						
Frères de Nos Frères						
Fondation Lord Michelham	135 000 €		170 000 €		216 000 €	
Fonds obtenus au Brésil	126 399 €	2%	127 312 €	7%	32 022 €	1%
Entreprises	51 000	0,95%	30 000	1,56%	15 000	0,32%
Particuliers	67 711	1,26%	59 037	3,06%	39 298	0,84%
Prestations Pôle Formation					16 695	0,36%
TOTAL ENCAISSE	5 297 370		1 890 841		4 661 307	
Financements locaux :	87 212	1,62%	37 126	1,93%	35 885	0,76%
bailleurs publics	1 143				35 885	
bailleurs privés	86 069		37 126			
TOTAL GENERAL	5 384 582	100,00%	1 927 967	100,00%	4 697 191	100,00%

Pourcentage fonds publics	83,53%		55,87%		83,68%
Pourcentage fonds privés	16,47%		44,13%		15,96%
Montants fonds privés et hors Europe	1 338 897 €		986 426 €		882 781 €

DEPENSES PAR NATURE ESSOR

NATURE	2022		2023		2024	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Depenses des projets	2 393 256	63,84%	2 728 218	66,88%	2 971 295	65,98%
dont secteur BIOSP	296 466	7,91%	264 543	6,24%	329 728	7,32%
dont secteur FIP	1 381 272	36,85%	1 617 621	39,65%	1 873 208	41,60%
dont secteur EDUCATION	380 491	10,15%	476 852	11,69%	317 332	7,05%
dont secteur AGRICOLE	335 027	8,94%	379 202	9,30%	457 027	10,02%
Salaire et Allocations Responsables de projets + frais de suivi par le siège	819 886	21,87%	915 368	22,44%	858 462	19,06%
dont salariés expatriés	482 122	12,33%	507 668	12,44%	498 575	11,07%
dont salariés de suivi siège	299 254	7,98%	347 065	8,51%	316 131	7,02%
dont frais de mission	58 510	1,56%	60 636	1,49%	43 756	0,97%
Frais administratifs	448 280	11,96%	398 607	9,77%	637 550	14,16%
Dont salaires équipe support	313 348	8,36%	286 283	6,53%	461 322	10,24%
Dont frais généraux	134 932	3,60%	132 325	3,24%	176 228	3,91%
TOTAL DEPENSES	3 661 422		4 042 194		4 467 308	
Depenses couvertes par financements locaux	87 212	2,33%	37 126	0,91%	35 885	0,80%
TOTAL GENERAL	3 748 634	100,00%	4 079 320	100,00%	4 503 192	100,00%

Masse salariale

siège	627 023	70%	716 776	73%	773 681	71%
expatriés	175 589	19%	206 514	21%	260 639	24%
VSI	98 045	11%	61 955	6%	56 430	5%
total	900 657	100%	985 245	100%	1 090 750	100%

Ce tableau reprend les opérations comptables à la date à laquelle elles ont eu lieu sans tenir compte de la période pour laquelle elles ont été produites. Ainsi, une subvention prévue pour 2022 mais reçue en 2021 rentre dans ce tableau en 2021.